

Communication d'Edouard Vieillefond de la DG GMF - 18 Mars 2020

Chers collaborateurs,

Nous sommes comme vous le savez dans une période de crise sanitaire exceptionnelle. Il faut en prendre pleinement conscience. Mais nous avons aussi une chance extraordinaire : nous appartenons à un groupe extrêmement solide.

J'insiste sur cette particularité du Groupe Covéa. C'est le plus solide des assureurs français.

Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur la résilience du groupe et il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur le maintien des rémunérations et l'accompagnement financier des collaborateurs pendant cette période. Il n'y aura pas de chômage partiel et nous serons tolérants sur la coexistence entre télétravail et garde d'enfant : si vous ne travaillez même que partiellement (quelques heures) par jour à votre domicile, nous considérerons que vous êtes à 100% en télétravail et vous serez rémunérés en conséquence. Ce n'est qu'en cas de garde d'enfant à temps plein que les arrêts de travail devront être posés. De même, nous serons bienveillants vis-à-vis des collaborateurs dont la rémunération est, en partie significative, variable.

La force du groupe Covéa doit nous inciter à agir et à nous mettre au maximum au service de la collectivité.

Il faut d'abord jouer le jeu collectif clairement défini par les pouvoirs publics.

Le Covid-19 est très contagieux et il est dangereux. L'enjeu principal est de ne pas être infecté pour ne pas infecter en retour, pour préserver au mieux le fonctionnement du système de santé et la capacité de traitement des cas graves. Il s'agit de limiter l'afflux massif, dans un temps court, de patients vers les hôpitaux. C'est là qu'est le principal défi. Il faut donc agir individuellement et collectivement, car la réponse relève avant tout de nos comportements individuels. Nous devons tous respecter les règles édictées par les pouvoirs publics et donner la priorité à la protection et la santé des plus exposés, dans un esprit de solidarité et de responsabilité, valeurs fortes de la marque.

A titre individuel, il s'agit notamment de respecter les règles de comportement et d'hygiène recommandées, que je rappelle en deux mots : appliquez les « mesures barrières » et la distanciation sociale.

Au titre de la collectivité, Covéa se mobilise également pour vous protéger au maximum et mettre votre santé en tête de ses priorités. Cela consiste à intensifier au maximum les possibilités de télétravail pour ceux dont l'activité le permet. Pour les collaborateurs sur site, GMF renforce les mesures de nettoyage et d'hygiène.

Il faut ensuite maintenir notre activité à un niveau certes dégradé mais soutenable. Nous travaillons aussi pour le bien de ceux qui sont au cœur de la bataille contre le Covid-19.

Notre défi est de maintenir l'activité même à un niveau dégradé mais qui préserve un service minimal et acceptable par nos sociétaires, notamment par ceux qui sont en première ligne. Nos pensées vont tout d'abord vers les hospitaliers, mais également vers les forces de sécurité, les pompiers, les travailleurs en 12/12 dans les centrales, et tant d'autres qui luttent pour limiter les conséquences sociales de cette crise.

Pour GMF, qui soutient, accompagne et protège les Agents du Service Public depuis 85 ans, être particulièrement présent auprès d'eux dans cette situation inédite, alors même qu'ils vont être particulièrement sollicités est une évidence. C'est bien sûr avant tout exercer notre métier technique d'assureur (prestations lard, santé et vie), mais aussi y mettre toutes les valeurs humaines qui font notre identité.

Nous communiquerons sur les réseaux sociaux dans ce sens. Nos dispositifs numériques, en particulier les espaces sociétaires, l'application mobile et les messageries sécurisées, fourniront des moyens pour que nos sociétaires puissent effectuer leurs opérations. Nul ne comprendrait qu'une infirmière ne puisse pas assurer en urgence son véhicule, qu'un pompier ne puisse pas rapidement faire réparer ou remplacer la sienne en cas d'accident... ou qu'un policier ne puisse faire un retrait sur son épargne pour parer à un imprévu.

Nous sommes parfaitement conscients que les sujétions associées au maintien des activités opérationnelles sur site sont exigeantes, notamment pour celles et ceux d'entre vous qui travaillent sur des plateaux téléphoniques en CG ou CCC. Nous devons toutefois, dans le strict respect des règles sanitaires qui s'imposent à nous, absolument maintenir un minimum d'activité « essentielle » sur ces sites dans l'attente de deux choses :

- Pour les CCC, que l'informatique et la téléphonie fonctionnent à distance de façon aussi efficace que sur site. Les tests sont en cours.
- Pour les CG, au-delà de ces aspects communs avec les CCC, que nous mettions en place une procédure permettant de minimiser la présence partielle sur site pendant la période de confinement pour l'activité de gestion, présence qui sera en tout état de cause obligatoire en l'absence de GED.

Nous nous donnons 72h pour caler définitivement ces nouveaux process.

Plus que jamais, nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à communiquer vos doutes, mais également vos suggestions d'améliorations ou d'innovation (exemple l'extension de la Télémédecine offerte à nos sociétaires via Santéclair).

[Nous sortirons grandis, ce n'est pas la première fois que GMF est confrontée à une crise majeure.](#)

GMF a connu d'autres crises. Elle a failli disparaître au début des années 1990, elle a subi les crises financières des années 2002 et 2008, elle a connu d'énormes tempêtes en 1999, 2009, etc. A chaque fois elle s'est relevée grâce au courage, à la détermination et à l'effort collectif de ses collaborateurs. Avec la même approche, la même solidarité et le même sens aigu de la responsabilité, nul doute que nous passerons cette épreuve, et que nous en sortirons renforcés. J'en suis convaincu.

Restons tous mobilisés. Et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.